



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE
LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE LUNDI 2 MAI À 19 H 30 ET À LAQUELLE
SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire François Veilleux ;
Mesdames les conseillères Marie-Andrée Giroux et Virginie Gosselin ;
Monsieur le conseiller David Veilleux.

Sont également présent(e)s :

Serge Vallée, directeur général, mesdames Mélissa Rodrigue, greffière
adjoindte et Mélanie Quirion, trésorière

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur
François Veilleux.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. GREFFE
 - 4.1 Adoption du règlement 2022-474
5. TRAVAUX PUBLICS
 - 5.1 Programme d'aide à la voirie locale – convention d'aide financière -
6. INCENDIE ET SÉCURITÉ
7. URBANISME
8. SPORTS ET LOISIRS
 - 8.1 Appel de projets dans le cadre du nouveau Programme
d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)
 - 8.2 Restriction de voies sur le boulevard Renault, autorisation activité
 - 8.3 Autorisation de passer sur le boulevard Renault pour le Tour de
Beauce
9. TRÉSORERIE
 - 9.1 Approbation du bordereau des comptes
 - 9.2 Dépôt des états financiers de la Ville
10. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 10.1 Embauche d'une greffière
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Veilleux, maire, constate le quorum et déclare la
séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-2022-05-7381 Il est proposé par madame Virginie Gosselin, appuyé par madame



Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

R-2022-05-7382 Il est proposé par monsieur David Veilleux, appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et à l'unanimité que les procès-verbaux des séances du 4, 11 et 25 avril 2022 soient adoptés tels que rédigés.

4. GREFFE

4.1. Adoption du règlement 2022-474

R-2022-05-7383 **Considérant** que le 4 avril 2022, lors d'une séance ordinaire du Conseil, un avis de motion du projet de règlement 2022-474 adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Beauceville a été donné ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de cette séance ;

Considérant que tous les membres du conseil ont eu une copie du règlement 2022-474 et qu'ils ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux, appuyé par monsieur David Veilleux et résolu à l'unanimité;

Que le conseil adopte le règlement 2022-474 adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Beauceville.

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1. Programme d'aide à la voirie locale – convention d'aide financière

R-2022-05-7384 **Considérant** que la Ville de Beauceville a déposé une demande d'aide financière dans le programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports du Québec ;

Considérant que le ministère des Transports du Québec, suite à cette demande, a accordé à la Ville de Beauceville une aide financière de 1 765 451 \$ pour la réfection du chemin du Raccourci et du rang Saint-Alexandre ;

Considérant que le ministère des Transports du Québec et la Ville de Beauceville doivent conclure une convention d'aide financière afin de déterminer les obligations des parties ;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux, appuyé par monsieur David Veilleux et résolu à l'unanimité;

Que le conseil de la Ville de Beauceville autorise le maire, monsieur François



Veilleux, et le directeur général, monsieur Serge Vallée, à signer la convention d'aide financière entre la Ville et le ministère des Transports du Québec.

6. SERVICE INCENDIE

7. URBANISME

8. SPORTS ET LOISIRS

8.1. Appel de projets dans le cadre du nouveau Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)

R-2022-05-7385 **Considérant** que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a annoncé un appel de projets dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) pour l'année 2022 ;

Considérant que le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés vise à soutenir les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population ;

Considérant que le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés accorde un financement aux municipalités ayant adopté une politique des aînés et un plan d'action MADA pour la réalisation de petits travaux d'infrastructures et d'aménagements visant les besoins des aînés ;

En conséquence, il est proposé par monsieur David Veilleux, appuyé par madame Virginie Gosselin et résolu à l'unanimité ;

Que le conseil de la Ville de Beauceville autorise le dépôt de la demande d'aide financière ;

Que la Ville a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;

Que la Ville s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées ;

Que la Ville confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

8.2. Restriction de voies sur le boulevard Renault, autorisation d'activités

R-2022-05-7386 **Considérant** qu'il y aura des activités sur l'île Ronde au cours de l'été ;

Considérant que la sécurité des participants est prioritaire ;

Considérant qu'un brigadier sera présent sur les lieux afin de permettre aux piétons de traverser le boulevard Renault en toute sécurité ;

En conséquence, il est proposé par madame Virginie Gosselin, appuyé par monsieur David Veilleux et résolu à l'unanimité;



Qu'une demande d'autorisation soit faite au ministère des Transports pour réduire le boulevard Renault à 2 voies face à l'accès à l'île Ronde pour les activités suivantes ;

- 5 juin Exposition Voiture antique (remis au 12 juin si pluie)
- 17 Juin Cinéma sur l'île
- 9 juillet Grand Marché sur l'île
- 12-13 août Fest'île Beauceville
- 26 août Festibière
- 2 septembre Cinéma sur l'île
- 17 septembre Soirée des triomphes CCB

8.3. Autorisation de passer sur le boulevard Renault pour le Tour de Beauce

R-2022-05-7387 **Considérant** que le Tour de Beauce souhaite passer à Beauceville lors de l'étape du samedi 17 septembre ;

Considérant que le parcours débutera à Notre-Dame-des-Pins pour se rendre jusqu'à la route Fraser ;

Considérant que pour assurer la sécurité des cyclistes et du public il y a lieu de fermer temporairement 2 voies sur le boulevard Renault pendant la durée de l'événement soit de 10h00 à 12h00 ;

En conséquence, il est proposé par madame Virginie Gosselin, appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité;

Que la Ville de Beauceville autorise la tenue de l'événement sur le boulevard Renault à partir de Notre-Dame-des-Pins jusqu'à la route Fraser entre 10h00 et 12h00 le 17 septembre 2022.

9. TRÉSORERIE

9.1. Approbation du bordereau des comptes

R-2022-05-7388 Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux, appuyé par monsieur David Veilleux et résolu à l'unanimité ;

Que le bordereau des comptes daté du 28 avril 2022 soit adopté tel que présenté, incluant les dépenses autorisées par délégation.

9.2. Dépôt des états financiers de la Ville

Madame Mélanie Quirion, trésorière et directrice générale adjointe dépose les états financiers de la Ville pour l'exercice financier de l'année 2021.

10. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

10.1 Embauche d'une greffière

R-2022-05-7389 **Considérant** que la Ville de Beauceville a sollicité des candidatures pour le poste de greffier/ère et que plusieurs personnes ont soumis leur curriculum vitae ;



Considérant que plusieurs candidat(e)s ont été rencontré(e)s en entrevue et que madame Sandra Bernard a démontré qu'elle répondait aux critères du poste ;

Considérant que le comité de sélection recommande unanimement son embauche ;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux, appuyé par madame Virginie Gosselin et résolu à l'unanimité;

Que la Ville de Beauceville embauche madame Sandra Bernard au poste de greffière ;

Que les conditions de travail seront celles prescrites dans la politique des conditions de travail du personnel cadre de la Ville de Beauceville.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Virginie Gosselin démissionne de son poste de conseillère dans le district #2.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

R-2022-05-7390 Il est proposé par madame Virginie Gosselin, appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

MÉLISSA RODRIGUE, ass.-greffière